

Sud
SME

LES INFOS

mardi 1er mars
2011



Union Syndicale
Solidaires

Sud
Métaux 33

<http://sudsnp.fr> et <http://www.sudmetaux33.com>
sud.snpe@snpe-syndicat.fr, sud.sme.crb@numericable.fr et syndicat@sudmetaux33.com

Rencontre avec le futur PDG Mr Schleicher ?

La balle est dans son camp !!

Par l'intermédiaire de la direction de SPS, Mr Schleicher, futur PDG d'Hérakles a proposé une rencontre bilatérale à SUD SPS sur Paris.

SUD SPS a attendu d'être relancé, lors d'une réunion devant des représentants des autres syndicats pour demander deux choses.

Premièrement que SUD SME soit dans la délégation SUD et deuxièmement que l'ensemble des syndicats représentatifs des deux entités soit présent.

Nous sommes opposés à ces réunions bilatérales où la direction cherche à diviser en faisant des négociations parallèles aux réunions officielles et ceci sans témoins.

La direction de SPS a répondu que des syndicats avaient déjà été vus par Mr Schleicher.

La CFDT SME nous a confirmé que c'était le cas pour la CFDT SPS et SME le 11 Février.

Cession SME

Au CA SNPE du 4 Février, les administrateurs ont voté l'autorisation de vente des actions de SME à Safran.

Seuls les administrateurs SUD, CGT et FO ont voté contre. L'administratrice CFE/CGC s'est abstenue.

Côté SPS, la direction se limite à donner des éléments déjà fournis pour la plupart. Lors du CE du 27 février, le PDG Engerand a confirmé la signature de l'accord définitif du contrat de cession le 14 février 2011.

Toutefois le contrat contient quelques clauses suspensives dont une est liée à l'autorisation de la Communauté Européenne (CE) (concentration d'activités et situation de monopole en examens).

Sur ce point précis, le « feu vert » de la CE est attendu au plus tard le 30 mars 2011.

Si ce « feu vert » est obtenu, SME et les filiales concernées deviendront SAFRAN dès le 1^{er} avril. Alors le projet H passera à la phase suivante.

Ce n'est malheureusement qu'à partir de là que les directions de SAFRAN, SPS et SME seront obligées de dévoiler le contenu réel de H, aussi bien d'un point de vue organisationnel que social.

Le CE de SME St Médard du 25 février n'a évoqué que les conditions suspensives.

Donc pour l'instant, **c'est plutôt la loi du silence.**

Aucunes réponses claires aux questions posées par le droit d'alerte SME (statuts, convention collective, traitement des synergies, mobilité, salaires, emploi, prévoyance, projet industriel à moyen et long terme, avenir du CEP, devenir des activités pyro au CRB, remplacement des nombreux AM susceptibles de partir en retraite d'ici 2 à 3ans au CRB...).

Du côté de SPS, les salariés se posent des questions du même ordre.

Nous espérons que Mr Schleicher répondra positivement à notre courrier et sera plus ouvert à la diffusion de l'information aux syndicats et à l'ensemble des personnels concernés.

L'Etat et Safran responsables

En 2008, l'Etat a cédé au privé Safran le droit de se servir dans la SNPE.

Mr Gendry a été nommé pour démanteler le groupe dans le seul intérêt de Safran.

Les conséquences sociales sont importantes.

Des licenciements et des mutations forcées à BNC (110), au siège (60).

Des menaces sur la pérennité de certaines productions à Isochem Pont de Claix (Aurélius) et à Eurengo Bergerac (charges modulaires

convoitées par Nexter) qui peuvent entraîner des suppressions d'emploi et peut être la fermeture de l'établissement.

Dans ce dossier l'Etat n'a pas joué son rôle.

Il devait laisser la défense sous le seul contrôle du public et non des actionnaires privés.

Il devait au minimum maintenir les emplois de l'ensemble des entreprises du groupe SNPE.

Il devait imposer tout au moins à Safran de garantir tous les emplois sur les sites de SNPE, s'il ne veut plus assumer.

Erratum : la CFDT SME n'apparaît pas dans le courrier mais bien sûr elle était en copie.

Flash : La CGT SNPE à sa demande a rencontré les représentants du Ministre de la défense le 15 Février. Merci de l'invitation.

Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie de la
Gironde
Solidaires, Unitaires, Démocratiques
« SUD Métaux 33 »
Siège social : 8 rue de la Course – 33 000 Bordeaux
Tél : 05-56-44-58-66, Fax : 05-56-44-68-72

Syndicat
Solidaires Unitaires Démocratiques
des personnels de SME
« SUD S.M.E. »
Siège social : 8 rue de la Course – 33 000 Bordeaux
Tél : 05-56-70-79-00, Fax : 05-56-70-79-35

Monsieur Philippe SCHLEICHER
Délégué SAFRAN – Projet H
2 Boulevard du Général Martial Valin
75 724 PARIS Cedex 15

Objet : rencontre PDG / organisations syndicales

Copies : Mr J.L. Engerand – PDG Snecma Propulsion Solide

Mr A. Gendry - PDG SME

Mr D. Marot – Responsable des Relations Sociales et Réglementation.

Mr J.M. Arnould – DRH SME

Les syndicats CGT SPS, CGT SME, CFE/CGC SPS, CFE/CGC SME et CFDT SPS

Monsieur le Président,

Notre direction nous a averti de votre intention de rencontrer les organisations syndicales. SUD accepte le principe d'une rencontre et vous informe dès à présent que notre délégation sera composée de représentants SUD Métaux 33 et SUD SME.

Toutefois, nous souhaitons que cette rencontre se fasse en présence de toutes les organisations syndicales représentatives à Snecma Propulsion Solide et à S.M.E.

De plus, comme ces deux entreprises se situent proche l'une de l'autre, il nous paraît préférable que cette rencontre puisse avoir lieu au sein de l'une d'entre elles.

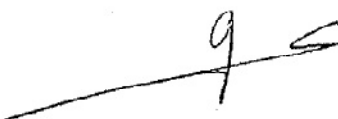
Dans l'attente d'une future rencontre,

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations syndicales

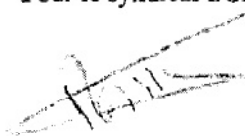
Le 16 Février 2011

Pour le syndicat SUD Métaux de la Gironde

Pour le syndicat SUD S.M.E.



Hubert GISCOS
Secrétaire du syndicat SUD Métaux 33



Didier REMACLE
Délégué syndical central SUD S.M.E.